

Communiqué

L'Etat veut-il abandonner la lutte contre les dérives sectaires et leurs victimes ?

La conférence de presse du jeudi 10 octobre à l'Assemblée nationale, présidée par le député Les Républicains (LR) du Rhône Patrice Verchère et à laquelle participaient des député-e-s en exercice, d'anciens députés, dont Monsieur Georges Fenech ex-président de la Miviludes, des sénateurs (dont un ancien ministre) et sénatrices de plusieurs partis républicains (PS, PC, LR, LERM) ainsi que des universitaires et des professeurs en psychiatrie infanto-juvénile, des victimes et de nombreuses associations de défense des victimes et de lutte contre les dérives sectaires a permis de rappeler l'importance de l'action de la Miviludes.

Il a été rappelé aussi l'importance de la dimension interministérielle, fondamentale, de la Miviludes ainsi que son savoir-faire et son expérience accumulée depuis vingt ans, notamment en matière de prévention.

Comment passer à la trappe le fait que la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires mène, depuis 2002, une mission d'observation et d'analyse du phénomène sectaire à travers ses agissements attentatoires aux droits de l'Homme, aux libertés fondamentales, à la laïcité... Elle coordonne l'action préventive et répressive des pouvoirs publics à l'encontre des dérives sectaires et contribue à la formation et l'information de ses agents. Elle informe le public sur les risques, voire les dangers, auxquels il est exposé et facilite la mise en œuvre d'actions d'aide aux victimes de dérives sectaires, ses rapports d'activités sont aussi un indicateur de la problématique et de son évolution.

Pour tous les participants à cette journée, la dissolution de la Miviludes et l'affectation de quelques uns de ses personnels dans un service du ministère de l'Intérieur (bureau des cultes), **sans aucune raison tangible**, constitueraient un recentrage exclusif sur la répression et sur le fond, à **un renoncement du gouvernement à lutter contre les dérives sectaires en leur laissant le champ libre**.

L'expansion des mouvements sectaires dans notre pays, et au-delà, est une véritable menace pour de nombreuses personnes et pour le fonctionnement démocratique. Faut-il le rappeler également que, ces organisations, souvent cachées derrière des faux-nez, ont leurs entrées dans les grandes administrations, les grandes entreprises, le milieu politique, bref aux étages décisionnaires.

La situation doit être clarifiée car Monsieur Edouard Philippe a, à de nombreuses reprises et pas plus tard que fin août 2019 en réponse à des questions parlementaires, rappelé l'importance de la Miviludes et de son rôle.

Les organisations signataires demandent expressément :

- **le maintien de la Miviludes dans ses prérogatives actuelles à protéger par la loi ainsi qu'une augmentation de ses moyens humains et financiers avec le maintien de son rattachement au Premier ministre ;**
- **à être reçues par le Premier ministre dans les meilleurs délais.**

Paris, le 29 octobre 2019

Signataires :

**Action antisecte,
Association de défense des familles et de l'individu victimes des sectes (ADFI. Paris-IDF),
Association noisienne de défense et de protection contre les sectes (ANDPS),
Anjou laïque,
ASTECC,
Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMEA),
Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (CAFFES),
Centre contre les manipulations mentales (CCMM National) - Centre Roger Ikor,
Cercle laïque pour la prévention du sectarisme (CLPS),
Comité national des associations familiales laïques (CNAFAL),
Fédération internationale des associations de personnes âgées (FIAPA),
Fédération syndicale unitaire (FSU),
Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu (Gemppi),
Ligue des droits de l'Homme (LDH),
Psychothérapie vigilance,
Secticide,
Société famille individu – Association de défense des familles et de l'individu victimes des sectes (SOFI-ADFI),
Solidarité laïque**

Contact :

Service Communication de la LDH : 01 56 55 51 07 / presse@ldh-france.org